

## 1. REMARQUES GÉNÉRALES

La Revue Médicale de Liège est une revue scientifique destinée principalement aux médecins généralistes, aux étudiants en médecine et aux médecins spécialistes en formation.

Nous acceptons vos soumissions dans les rubriques suivantes :

L'image du mois – Recommandations internationales – Comment je traite... – Cas clinique – Article d'intérêt général (avec ou sans revue de la littérature) – Maladie rare – Comment j'explore... – Médecine du futur et de la technologie – Le Médicament du mois (avec accord formel préalable de la firme pharmaceutique) – Article scientifique – L'étude clinique du mois – Vignette diagnostique ou thérapeutique de l'étudiant.

## 2. SOUMISSION DES MANUSCRITS

Chaque soumission d'un manuscrit doit être envoyée à l'adresse suivante: [rmlg@chuliege.be](mailto:rmlg@chuliege.be), avec les documents ci-dessous :

- la check-list dûment complétée, en Word, téléchargeable sur notre site :  
[https://rmlg.uliege.be/article\\_submission](https://rmlg.uliege.be/article_submission)
- le texte et les tableaux en français et en Word;
- les figures en **Powerpoint** (entièrement modifiable) et les photos en **JPEG (HD)** dans un fichier séparé du texte;
- une lettre précisant qu'il s'agit d'un article original qui n'a pas été soumis simultanément à une autre revue, et que tous les co-auteurs et personnes participantes ont marqué leur accord avec son contenu. Toute information utile pour la présentation de votre article.

**Attention** : Pour permettre un travail éditorial de qualité, les soumissions concernant un **agrément INAMI** ou une nomination doivent nous parvenir minimum **6 mois à l'avance**.

## 3. CRITÈRES RÉDACTIONNELS ET DE SOUMISSION DE L'ARTICLE

Tous les articles seront présentés comme suit :

1. **Titre de l'article** (100 à 125 caractères maximum hors titre rubrique, espaces compris).
2. **Auteurs et affiliations** (avec indication uniquement du Service au moment de la rédaction de l'article, l'institution, la ville et le pays). Maximum six auteurs et 6 affiliations. Nom et prénom de chaque auteur suivi du numéro d'affiliation au service (entre parenthèses, pas en exposant).
3. **Mail** et adresse de l'auteur principal pour les demandes de tirés à part.
4. **Résumés français et anglais en texte continu** (sans sous-titres) (maximum 1.250 caractères espaces compris - 750 pour les rubriques «L'image du mois» et «Le médicament du mois»), titre en anglais + 3 à 5 mots-clés (en français et en anglais).
5. **Le corps du texte** en français et en WORD (.DOCX) **25.000 caractères maximum espaces compris - 10.000 pour la rubrique «L'image du mois»**. Abréviations formulées en entier lors de la première appellation (hors résumés) en début de texte. L'introduction de l'article se conclura par l'énoncé explicite de son objectif. Nous recommandons un style d'écriture clair, direct et informatif (pas de phrases trop longues). Le texte doit être rédigé en interligne 1,5 sans être «justifié».

Pour alléger le texte, les sous-titres sont autorisés (voir exceptions ci-dessous) : titre de premier niveau en gras [Tt], titre de second niveau souligné non gras [Tt], titre de troisième niveau en italique [Tt]. Aucune numérotation n'est demandée.

## Critères supplémentaires pour les rubriques suivantes :

- **Rubrique «L'image du mois»** : la catégorie «L'image du mois» vise à publier une observation, soit didactique, soit originale, en 10.000 caractères maximum, espaces compris. Une seule figure de haute qualité acceptée, exceptionnellement, deux (format PowerPoint ou jpeg).

- **Rubrique «Cas clinique»** : le chapitre sur la présentation du cas clinique ne comportera aucun sous-titre. Un encadré intitulé «implication clinique» (entre 1.000 et 1.500 caractères maximum, espaces compris) sera placé avant la conclusion. Pour soumettre un **cas clinique**, le premier auteur doit être **assistant**. Ce type d'article est limité à **un par personne**.

- **Rubrique «Comment j'explore ... »** : l'auteur fournira une illustration centrale résumant l'approche exploratrice en format PowerPoint entièrement modifiable, en français, avec titre et légende.

- **Article scientifique** : le manuscrit devra être structuré selon le schéma suivant : Introduction, Objectif, Méthodologie (avec mention explicite du respect du RGPD et de l'obtention d'un accord du Comité d'éthique, n° ...). Analyse statistique, Résultats, Discussion, Limites, Conclusion, Bibliographie. La relecture éditoriale sera réservée aux travaux ayant préalablement obtenu une approbation formelle du Comité d'éthique.

- **Rubriques «Le médicament du mois» (avec accord formel préalable de la firme) ou Article d'intérêt général avec revue de la littérature** : l'auteur fournira un résumé graphique («graphical abstract»), présentant l'essentiel de l'article, en format PowerPoint, en français (décliné en 4 cadans maximum) entièrement modifiable avec titre et légende.

- **Rubrique «La vignette diagnostique/thérapeutique de l'étudiant»** : après la présentation de l'histoire clinique, un chapitre «questions posées» suivra, dans lequel l'auteur devra formuler de 3 à 5 questions sur le thème proposé. Chaque question posée fera l'objet d'une réponse étoffée en guise de discussion dans le chapitre suivant intitulé «Réponses proposées».

## 6. Figures en français précédées de leur titre et suivies de la légende (maximum 5 figures au total - une seule

- exceptionnellement deux – pour la rubrique «L'image du mois»). Pour les figures déjà publiées dans une autre revue, sur un site internet ou un ouvrage, l'(les) auteur(s) doi(ven)t obtenir, préalablement, l'autorisation de l'auteur et de l'éditeur.

- Les figures-schémas (graphique, algorithme...) en format PowerPoint entièrement modifiables.

- Les images (photos ou radiographies...) en format jpeg, haute définition de haute qualité, annotées d'une flèche pour marquer la zone d'intérêt.

Les figures doivent être numérotées (numération arabe) par ordre croissant selon leur ordre de citation dans le texte, puis insérées à la fin du document (avec titre, légende et appel de la source le cas échéant), après la bibliographie. Tous les symboles, flèches, abréviations et acronymes (classés par ordre alphabétique) ou numéros - lettres qui apparaissent sur les figures ou dans les tableaux doivent être explicités dans les légendes.

## 7. Tableaux en français, en version WORD, précédés de leur titre et suivis d'une légende. Ils doivent être nu-

mérotés (numérotation romaine) par ordre croissant selon leur ordre de citation dans le texte, puis insérés à la fin du document avec l'appel de la source le cas échéant, après la bibliographie. Tous les symboles, flèches, abréviations et acronymes (classés par ordre alphabétique) ou numéros/lettres qui apparaissent sur les figures ou dans les tableaux doivent être explicités dans les légendes. Pour les tableaux déjà publiés dans une autre revue, sur un site internet ou un ouvrage, l'(les) auteur(s) doi(ven)t obtenir, préalablement, l'autorisation de l'auteur et de l'éditeur.

## 8. Unités de mesure : utiliser les unités du système international.

## 9. Noms des médicaments : les noms génériques en minuscule, les marques commerciales avec majuscule en début de mot, suivi de ® [Mm®].

## 10. Bibliographie :

20 références maximum - 10 pour la rubrique «L'image du mois» - 30 pour une revue de la littérature

Nous recommandons de citer des références récentes et internationales. Toutes les références citées dans le texte, par ordre croissant, devront être reprises dans la bibliographie. Elles seront numérotées selon l'ordre de leur appel dans le texte et seront appelées entre parenthèses (x), pas en exposant, et placées en fin de phrase, avant le point final.

**NB : Peu importe le logiciel utilisé, le style à respecter pour la RMLg est le style «Vancouver»**

Format des références (exemples) :

**Article** : Myerson PJ, Myerson O, Spencer RP, et al. Anatomic patterns of Ga-67 distribution in localized and diffuse peritoneal inflammation: case report. J Nucl Med 1978;18:977-80.

**Ouvrage** : 3 auteurs, et al. Editeurs (3 auteurs, et al). Titre de l'ouvrage. Édition. Ville d'édition: nom de la Maison d'édition; année de parution.

**Chapitre d'ouvrage** : 3 auteurs, et al. Titre de chapitre. In : nom des 3 éditeurs, et al. Titre de l'ouvrage. Ville d'édition : nom de la Maison d'édition ; page-page.

**Référence à un site en ligne** : Nom de la plateforme. Titre du document. Disponible sur (available from) : lien internet et la date de dernière consultation.

**11. Protection de la vie privée des patients** : le consentement éclairé du patient doit être obtenu pour toute image susceptible de permettre son identification. Le patient doit être informé de la publication possible de l'article.

Dès que l'article sera complet et en ordre, il sera soumis au Comité de lecture de la Revue Médicale de Liège. Les reviewers sont susceptibles de demander des modifications à(l'aux) auteur(s) avant la décision d'accepter ou de refuser l'article. Dans ce cas, les corrections devront être surlignées en jaune dans la dernière version du texte fournie par le secrétariat et une lettre d'accompagnement justifiant le choix des corrections ainsi qu'une version «clean» de l'article devront accompagner la version corrigée du manuscrit.

#### **4. ACCEPTATION ET PARUTION DE L'ARTICLE**

S'il est accepté, l'article sera mis en page à la RMLg et un PDF sera envoyé à l'(aux) auteur(s) pour corrections mineures. L'épreuve en PDF, accompagnée des corrections, sera retournée au secrétariat de la Revue avec l'accord de l'(des) auteur(s) pour publication de l'article. **Le premier auteur devra s'acquitter des frais de publication de 435 euros TVAC (TVA 21 %).** Une ristourne de 10 % pourra être appliquée pour le(s) auteur(s) abonné(s) à la RMLg. Les frais de parution seront gratuits pour le(s) auteur(s) invité(s). Pour une demande de facturation, merci d'en référer au secrétariat avant de payer les frais de publication.

Dès publication, le premier auteur recevra, sur demande, une copie de son article publié en format PDF. Des tirés à part papier peuvent être commandés à l'imprimerie, et seront facturés au demandeur.

#### **5. CORRESPONDANCE**

Secrétariat de la Revue Médicale de Liège, CHU Sart-Tilman, B35, 4000 Liège, Belgique.

Tél. : +32 4/366.21.92 (91)

Email : [rmlg@chuliege.be](mailto:rmlg@chuliege.be)

Site internet : <https://www.rmlg.uliege.be>

**ATTENTION** : Conformément au décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles 2018031080 : « 3 MAI 2018. - Décret visant à l'établissement d'une politique de libre accès aux publications scientifiques (open access) (NOTE : Consultation des versions antérieures à partir du 28-05-2018 et mise à jour au 30-05-2024 », la Revue Médicale de Liège applique, désormais, un embargo de six mois à partir de la date de parution des articles.